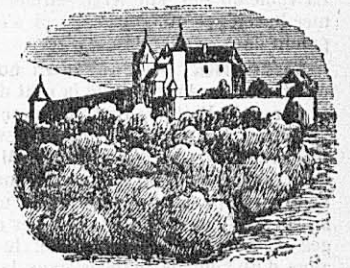




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

ABONNEMENTS

Suisse	1 an	Fr. 6.—
»	6 mois	» 3.—
Etranger	1 an	» 10.—
»	6 mois	» 5.50

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

ANNONCES

Canton de Fribourg	20 cts.
Suisse	25 »
Etranger	30 »

annonces mortuaires et rétractations 30 »

Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE, arr. 9^h 12.— (d. j. f. 15^h) 15^h 20^h. BULLE, dép. 6^h 10^h (10^h 25) 13^h 17^h 50

Grand Conseil.

Séance d'ouverture de mardi matin.

Sous la présidence de M. Delatena, président, le Grand Conseil a ouvert, mardi matin, sa session de printemps. Après les souhaits d'usage, le secrétaire a donné lecture du message du Conseil d'Etat sur les économies réalisées et à réaliser dans les divers dicastères de l'Etat, message qui avait été remis à tous les députés.

Les différents décrets et pétitions sont renvoyés aux commissions respectives.

Le Grand Conseil passe immédiatement aux divers comptes.

Compte de l'Université.

Rapporteur : M. Ch. Chassot.

Boni : 1771 fr. 10.

M. Perrier, conseiller d'Etat, donne quelques explications au sujet de l'achat du Petit Mont.

Le compte est approuvé.

Collège Saint-Michel.

Boni : 20,668 fr.

Le compte est adopté.

Caisse de retraite des professeurs.

Rapporteur : M. Paul Savoy.

Adopté sans observation.

Ecole normale de Hauteville.

Même rapporteur. Boni : 5165 fr. 65.

Comptes de l'Etat.

Rapporteur : M. Joye.

Recettes ordinaires :

Section I. Revenus de la fortune de l'Etat : 3,907,306 fr. 51.

Adopté.

Section II. Droits régaliens : 112,254 fr. 51.

Adopté.

Section III. Produit brut des impôts directs et indirects : 6,410,401 fr. 68.

M. le directeur des finances : Le rendement de l'impôt est resté en dessous des prévisions du budget. Les contribuables ne paient pas ponctuellement et il est souvent difficile de prendre des sanctions. Malgré tout, il y a des capitaux qui échappent à l'impôt.

Adopté.

Section IV. Amendes et émoluments : 164,273 fr. 24.

Adopté.

M. le rapporteur : Il serait désirable d'améliorer le rendement des émoluments de la Chancellerie.

M. le directeur des finances : Un projet a été élaboré.

Adopté.

Section V. Recettes diverses : 208,131 francs 81.

Adopté.

Section VI. Rentrées des dépenses : francs 1,210,675,05.

M. le directeur des finances : Nous souhaitons que la Confédération nous verse bientôt les subsides dus pour les travaux en cours.

Adopté.

Dépenses du service ordinaire.

Administration générale.

Grand Conseil, Conseil d'Etat et Chancellerie : 174,588 fr. 35.

M. le rapporteur, au nom de la commission d'économie publique, remercie le Grand Conseil d'avoir adopté le système du travail intensif et propose de tenir des séances de relevée mercredi et vendredi après midi.

Chap. I. Instruction publique.

Section I. Personnel : 18,938 fr. 10.

M. Perrier, directeur suppléant de l'Instruction publique : On a formulé le vœu de voir diminuer le personnel. Cette question n'est pas perdue de vue et sera résolue par degrés.

Adopté.

Section II. Instruction primaire : francs 906,303,16.

M. le rapporteur : Ne serait-il pas possible d'avoir plus de fixité dans le chiffre des primes d'âge des instituteurs ?

M. le commissaire du gouvernement : Il est difficile de prévoir exactement ces primes, car on ne peut dire à l'avance combien d'instituteurs en bénéficieront.

Adopté.

Section III. Instruction secondaire : francs 499,883,60.

Adopté.

Section IV. Enseignement supérieur et établissements scientifiques : 419,794 fr. 20.

Section V. Divers : 20,666 fr. 25.

Adopté.

Section VI. Personnel des archives : 25,537 fr. 55.

Adopté.

Chap. II. Direction de la Justice et des cultes : 856,089 fr. 30. Adopté.

Chap. III. Direction de l'Intérieur.

Section I. Personnel et frais généraux : 92,066 fr. 10.

M. Savoy, directeur de l'Intérieur : L'augmentation des dépenses pour la mutualité montre que l'idée de la prévoyance a fait du chemin, ce dont nous n'avons qu'à nous féliciter.

Section II. Préfectures : 101,235 fr. 75.

Adopté.

Section III. Agriculture : 45,468 fr. 44.

Adopté.

M. le Directeur de l'Agriculture : Le subside pour l'assurance contre la grêle a dépassé le budget. Nous nous en félicitons, car cela marque un nouveau pas dans le domaine de la prévoyance sociale.

Section IV. Amélioration du sol : 367,534 francs 12. Adopté.

Section V. Commerce et industrie : 77,484 fr. 95. Idem.

Chap. IV. Direction de la police : 797,345 francs 25.

Section I. Personnel. 31,498 fr. 75. Adopté.

Section II. Gendarmerie. 585,726 fr. 70.

Section III. Service de sûreté : 32,565 francs 30. Adopté.

Section IV. Prison centrale et prisons d'arrondissements : 21,526 fr. 90. Adopté.

Section V. Frais généraux : 31,090 fr. 30.

M. Delabays demande si le contrôle des automobiles ne peut pas se faire dans chaque district. Cela éviterait des frais de déplacement.

M. Glasson : Il serait temps de supprimer la commission des auberges.

M. le Directeur de la Police : Les examens des automobilistes doivent être faits sous la direction d'un expert qui ne soit pas marchand. Un tel expert se trouve plus facilement à Fribourg que dans les districts. Quant à la demande de M. Glasson, on ne peut y donner suite pour le moment, les travaux de cette commission n'étant pas terminés. Il y a encore un certain nombre d'auberges à fermer.

Section IV. Santé publique, 144,937 fr. 30.

Chap. V. Direction des Finances : 5,267,336 francs 56.

Section I. Personnel et frais généraux : 214,754 fr. 59.

M. le Rapporteur : Les dépenses occasionnées par la perception de l'impôt nous semblent un peu fortes.

M. Chatton, directeur des finances : Cela provient du fait que la loi fiscale a introduit un élément nouveau dans la fixation de l'impôt : la progressivité. Au reste, le contrôle de 43.000 contribuables est long.

Section II. Intendance des sels et boissons : 359,275 fr. 70. Adopté.

Section III. Direction du timbre : 6786,50 francs. Adopté.

Section IV. Frais généraux des bureaux de l'Administration : 99,204 fr. 50. Adopté.

M. le Rapporteur demande s'il existe un contrôle des conversations téléphoniques dans les bureaux de l'Etat.

M. le Directeur des finances : Des ordres très sévères ont été donnés au moyen de circulaires.

Section V. Redevances : 15,446 fr. 38. Adopté.

Section VI. Cadastration : 174,664 fr. 04. Adopté.

Section VII. Dépenses diverses : 423,895 francs 85. Adopté.

Section VIII. Intérêts et amortissements de la dette publique : 8,907,610 fr. 45. Adopté.

M. le Rapporteur : Pour consolider la dette publique, il faut arriver à rétablir le budget. Le Grand Conseil doit veiller à l'assainissement financier du canton :

M. le Directeur des finances : Le Grand Conseil aura à statuer sur la prolongation des avances de la Banque de l'Etat à la Trésorerie, soit 8 millions. Pour la consolidation de la dette, il sera procédé à un emprunt. Cet emprunt n'a pu être fait pour le moment, vu les conditions peu favorables du marché.

M. Blanc demande des explications au sujet de la dette flottante.

M. le Rapporteur les donne. Section IX. Procédures pénales : 65,698 fr. 60. Adopté.

La séance est levée.

Séance du 6 mai.

Dans sa séance de mercredi matin, le Grand Conseil a approuvé les comptes de la caisse d'assurance du bétail bovin, de la caisse d'assurance de la race chevaline, de l'asile d'aliénés de Marsens, de l'institut de la Berselina et continué l'examen du compte de l'Etat.

Fête du premier Août.

Sait-on que près de fr. 1.150.000 ont été remis à diverses institutions suisses depuis la fondation du Comité national pour la Fête du 1^{er} août ? L'année dernière, fr. 184.000 ont été versés en faveur des Suisses nécessiteux à l'étranger ; ils étaient le produit de la vente de 300.000 insignes et de 390.000 cartes postales.

Au cours de la séance que vient de tenir à Berne le Comité national, il a décidé que le fonds de réserve fixé à fr. 100.000 serait porté à fr. 150.000 étant donnée l'augmentation continue des frais.

La collecte du 1^{er} août 1925 aura lieu comme d'habitude : les cartes postales qui seront en vente sont dues aux peintres Sigrist, à Zurich et Gustave Jeanneret, à Cressier. L'insigne se présentera sous la forme d'une plaquette artistique en métal représentant un jeune homme prêtant serment. Quant au produit de la collecte, il a été attribué, par le Conseil fédéral, aux anonymes et le Comité national a pensé, en premier lieu, aux sourds-muets et aux sourds. La collecte de 1926 sera faite en faveur des mères dans le besoin.

Le Comité national a désigné comme président le Dr Scherrer, à St.-Gall, à la place de M. le conseiller national A. Meyer, à Zurich, démissionnaire et a décidé de créer un fonds spécial pour les catastrophes dont les réserves permettraient au Comité de venir en aide de suite aux victimes des catastrophes atteignant des régions du pays.

Fête fédérale de gymnastique. Genève 1925.

Le Comité d'organisation a constitué un comité d'honneur dont feront partie MM. Jean Musy, président de la Confédération, Scheurer, conseiller fédéral, chef du Département militaire, John Rochaix, président du Conseil d'Etat de Genève, Marius Staessel, président du Conseil administratif de la ville de Genève, qui ont tous accepté leur nomination ; il ne manque plus que les noms des représentants du Grand Conseil, du Conseil Municipal de la ville de Genève et du président du Conseil administratif de Plainpalais.

Les sections qui se sont inscrites jusqu'à ce jour sont au nombre de 815 et se répartissent comme suit : Argovie 113, Appenzel 8, Bâle-Campagne 32, Bâle-Ville 15, Berne 125, Suisse centrale 12, Fribourg 8, Genève 6, Glaris 9, Grisons 10, Lucerne 21, Neuchâtel 28, Schaffhouse 16, Soleure 55, St Gall 50, Tessin 7, Thurgovie 57, Valais 12, Vaud 66, Zurich 142, Etudiants 3. Sections honoraires 6 (Barcelone, Gènes, Londres, Lyon, Milan, Paris) Etrangers 14.

Les sections étrangères sont les suivantes : Allemagne : Büsingen, Fribourg i/B, Heidelberg, Thiengen ; France : Les Jeunes du Vieux-Lyon, Mulhouse-Espérance, Mulhousines (Mulhouse), Ste-Marie aux Mines, la Strasbourgeoise, Touristes Lyonnais ; Italie : Gènes Crist, Colombo, Milan Forza e Corraggio, Milan Pro Patria ; Pays-Bas : Alkamaar « de Halter »

Il faut remarquer que les sections genevoises renoncent, pour la plupart à participer aux concours pour se vouer aux représentations du Festspiel.

NOUVELLES SUISSES

Grisons. — On va reconstruire à Sûs. —

Le gouvernement du canton des Grisons a chargé le département des travaux publics de faire des plans pour la reconstruction complète de la partie du village de Sûs détruite par l'incendie. Des mesures seront prises pour faire disparaître rapidement toutes les ruines et pour que le village retrouve bientôt son joli aspect.

Thurgovie. — Fabrique inondée. —

Un incendie s'est déclaré à la fabrique de vis de Mammern. Un ouvrier, qui faisait partie de l'équipe de nuit, a découvert le feu au moment où celui-ci venait de se répandre dans le local d'expédition. En moins de deux heures, la partie supérieure du bâtiment était complètement détruite, tandis que le rez-de-chaussée était fortement endommagé par le feu et l'eau. Les machines sont en grande partie détruites, de même que les provisions.

Quarante ouvriers sont sans travail.

Valais. — Chute mortelle. —

M. Paul Ribordy-Defago, propriétaire de l'hôtel National à Sembrancher, conduisait un attelage lorsque le cheval s'étant emballé, le véhicule heurta un bûche-tour au tournant du pont de la Mourga. M. Ribordy-Defago, lancé dans le vide, est tombé d'une hauteur de six mètres et a succombé peu après à des lésions internes.

— Une arrestation difficile. —

On a arrêté, lundi soir, deux redoutables malfaiteurs, les nommés Pochon et Rieder, tous deux accusés de nombreux vols commis à Martigny et dans les environs.

Au moment de leur arrestation, ces deux individus ne trouvant rien de mieux qu'accueillir la force publique à coups de fusil. On parvint toutefois à les maîtriser et à les amener à St-Maurice, où ils furent immédiatement incarcérés dans les prisons du château.

Berne. — Les frasques d'un cheval. —

On évalue à 17,500 francs les dommages subis dernièrement par un marchand d'objets d'ivoire d'Interlaken, un cheval emballé ayant enfoncé la vitrine de son magasin. Les dommages sont en partie couverts par une assurance.

— Tué par le gaz. —

Mardi matin, à Interlaken, Mlle Clara Stauffer, hernoise, 23 ans, institutrice remplaçante, a été trouvée morte près de la fenêtre de sa chambre,

Syndicat agricole de la Gruyère

Vient d'arriver un **CHOIX COMPLET** :

Outillages de jardins, de cultures, de fanages

Fourches, Râteaux, Crocs, Sarcloirs, Pelles, Piochards, Triandines, Fourches américaines, Faulx, Coffings, Mollettes, Cordes à foin, Filards, etc., etc.

ARTICLES POUR ENFANTS

Machines agricoles des meilleures Maisons!

Faucheuses, Faneuses, Rato-fanes

Râteaux à 1 cheval, etc...

Couteaux de faucheuses, Meules, Roues de supports, Huile, etc...

Pièces de rechange - Vente avec garantie - Echange

Articles de laiterie et de chalet!

Ecrémeuses-centrifuge, Barattes, Bagnolets, Brassoires, Tranches-Caillet, Bidons, Baquets et Chaises à traire, Loyis, Demi-liens, Cordes de montagne, Pelles en bois, Brosserie, etc..., etc...

Consultez les Nouveaux Prix-Courants!

FOIRE de MAI

Grand choix de chaussures fines et ordinaires

Bel assortiment en souliers Richelieu, Molières, brides et fantaisie, noir et couleur.

Souliers toile, blanc et couleur
SANDALES noires et jaunes;
ESPADRILLES noires, blanches et brunes.
— SOCCUES non doublées. —
Prix modérés.

AUX CHAUSSURES MODERNES S. A.
- BULLE -

Le soussigné a l'avantage de porter à la connaissance du public qu'il dessert dès ce jour le

CAFÉ DU NORD - BULLE -

Par de bonnes consommations et un service soigné, il espère mériter la confiance qu'il sollicite.

Jean MICHEL, propr.

WIDMER & BLAIN AMEUBLEMENTS

Rue de Vevey - BULLE - Téléphone 149

GRAND ASSORTIMENT EN

poussettes et charrettes pliantes.

Chaises-longues et fauteuils en rotin ou jonc.

J'ai l'avantage d'aviser mes estimés clients que j'ouvrirai, mercredi 13 mai, une succursale de mon

salon de coiffure à Broc-Fabrique (maison Ruffieux, horloger.) Albert IMHOF.

Agriculteurs!

Vous trouverez
Graisse de char
Graisse à sabots
Huile p. faucheuse
Huile p. essieux patent de 1^{re} qualité,
chez DUNAND maréchal BULLE
Téléph. 186

Société suisse d'assurance sur la vie

Basée sur la mutualité Fondée en 1876
Siège à Bâle

CERCUEILS et COURONNES

Widmer & Blain Ameublements, BULLE rue de Vevey - Tél. 149 avisent le public qu'ils ont créé un dépôt de cercueils et couronnes. Agents des Pompes Funèbres Générales de Lausanne et de Fribourg.

MISES de FOIN

Le 11 mai crt, dès 14 h., à l'Auge, à Montbovon, l'Office des faillites de la Gruyère vendra, aux enchères publiques, à tout prix et à distraire, environ 7.000 pieds de foin. Bulle, le 5 mai 1925.

L'Office des Faillites.

On demande Jeune fille

propre et active pour aider aux travaux du ménage et servir au café. S'adres. à Publicitas Bulle, sous P 1064 B.

Je cherche pour soigner 10 vaches Berger capable

entrée de suite, place stable. Adresser offres et prétentions à F. NALLET, agriculteur, Sézegnin (canton de Genève).

A LOUER dès le 30 septembre 1295, route de Gruyères, une villa

en entier ou par étage. Offres à GAPANY, géom. cant. Sion.

Bains du Nord

Ouverts dès ce jour, les mercredi et samedi. Abonnements Télph. 70.

SOMMELIÈRE est demandée dans café de la ville.

S'adr. à Publicitas Bulle, sous P. 1041 B.

A vendre 8 beaux porcs

de 12 semaines. S'adresser à Robert Comba, Auberge d'Allières.

A vendre Jument de 12 ans

forte et robuste, convient pour la campagne. S'adresser à Oscar MOTIER, La Louge, Les Moulins.

Clinique La Colline s/ Territet cherche FILLE DE SALLE-FEMME DE CHAMBRE de 20-23 ans, bien recommandée. Entrée immédiate. Adres. offres à Mlle MEYER, directrice.

Mme G. MORAND Maison Sottas Ventouses.

Grande mise juridique d'IMMEUBLES et MONTAGNES

Le 19 mai courant, dès quatorze heures, à l'Hôtel de Jaman, à MONTBOYON, l'Office des Faillites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, en 1^{re} mise, une grande quantité d'immeubles, divisés en plusieurs lots, appartenant à la masse Félien Grangier au dit lieu et spécialement :
au centre du village, villa avec chambres parquetées, cave voûtée, beau verger et jardin, belle situation : fr. 30.000.—
En Allières, Etablissement de la Croix de fer, avec logement, grange, écurie, remise et prés, pâturages et bois de 18 poses : fr. 28.000.—
VERS LES PICHONS et ESSERCURONS, habitation, remise, grange et écurie, avec prés de 10 poses : fr. 22.000.—
L'ABERGEOT et le BERLINGUET, chalet et estivage de 54 poses, bois et improductif de 32 poses : fr. 25.000.—
LES SEYTOURS, grange, écurie avec pâturage de 15 1/2 poses et bois de 7 poses : fr. 28.000.—
LA SEYLAZ, chalet et pâturage de 31 poses avec bois de 4 poses : fr. 35.000.—
LA BOYERESSE, chalet et estivage de 65 poses avec 4 poses de bois : fr. 40.000.—
Ces trois dernières montagnes peuvent former un bel estivage complet.
A ALBEUVE, Immeuble près de la gare avec 3 logements atelier de menuiserie, force hydraulique : fr. 18.000.—
Les conditions déposeront à l'Office, dès le 9 mai 1925. Bulle, le 5 mai 1925.

L'Office des Faillites de la Gruyère.

Mises d'immeubles.

Le 18 mai, courant, dès 14 heures, à l'auberge du Lion d'Or, à LA ROCHE, l'Office des Faillites de la Gruyère vendra en mises publiques en 2^{me} mise, à tout prix, les immeubles appartenant à la masse Félien LAUPER, au dit lieu, et comprenant : habitation, grange, écurie avec pré de 26 poses, soit le domaine de la Maulaz. 1159
Bulle, le 5 mai 1925. L'Office des Faillites, Bulle.

Vente de bétail.

On vendra, pour cause de changement de race, le mercredi 13 mai, dès 10 heures du matin, devant l'Hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle, une dizaine de pièces de bétail consistant en vaches et génisses en grande partie reportantes et garanties bonnes laitières. Paiement au comptant. 1171
Pour l'exposant : CUENNET, huissier.

Mise de bétail et chédail à Châtel-Saint-Denis.

Pour cause de cessation de bail, les enfants de PILLOUD Denis, dit la Pontille, exposeront en vente devant leur domicile actuel, soit la ferme de la Tuillière, rière Châtel-St-Denis, le samedi 9 mai crt., dès 13 heures précises, savoir :
1) Tout leur bétail consistant en 7 vaches (1 prête au veau et six fraîches vélées), 1 génisse de 2 ans, 2 génisses d'un an, 1 taurillon de 6 mois, avec certificat fédéral d'ascendance, 2 veaux de l'année, 1 jument de 4 ans, 1 cheval de 3 ans et 3 pores à l'engrais.
2) Tout leur chédail, soit : 5 chars de campagne, 1 faucheuse à 2 chevaux, 1 bêcheuse, 1 faneuse, 1 charrou Brabant, 3 herbes, 2 tombeaux, clochettes, char à banc, buttoir, luges, traîneaux, moulin à vannier et quantité d'objets dont le détail est trop long à donner. Bétail pie-rouge de montagne, faisant partie du syndicat d'élevage. Terme pour le paiement. Châtel, le 2 mai 1925.
Pour les exposants : Aug. Chaperon, huissier.

TIR MILITAIRE au Stand de GRUYÈRES

les dimanches 3 et 10 mai, de 13 h. à 18 h. Livrets de service et de tir indispensables. Pendant la durée des tirs, l'accès des chemins et sentiers avoisinants les cibles, est interdit. LE COMITÉ.

VINS pour les Fanages Rouges - Blancs

Alicante doux Albana gris
Montagne San Severo très gris
Roussillon La Côte
Bordeaux Fendant.

Juan MORENO, Rue de Gruyères, BULLE.